Au sr Guiran   Copie   A la Haye ce 8me de Juillet 1668

1309.

Monsieur.

J'espere que vous connoissez si bien mon cœur que Vous n'auez point de peine à me croire veritablement resjouy de ce qu'en fin le bon homme Lampada tradidit et a jugé auec moy que son aage requeroit du repos, et le seruice du Prince un Conseiller aussi vigoureux qu'il a esté autrefois, et vostre merite un employ où vous eussiez moyen de le signaler. A tout cela ie ne dis que ce qui fut dit au Roy David en pareille occasion; quomodo fuit dominus cum domino meo Rege, sic sit cum Solomone. Je sçay bien, que ce que vous me dites touchant mon cher Archimede, part aussi du mesme cœur que Vous auez tousiours eu pour moy, et ne vous rens point de compliment là dessus, parce que je m'asseure que Vous ne m'en faictes point, en me tesmoignant que vous prenez part en ce qui peut faire à ma satisfaction. Il est vray que j'ay eu de la peine à me priuer de la conuersation de ce precieux Enfant, où il y auoit tout à apprendre mais il faut que la tendresse du cœur cede à la raison et aux interests de ce qu'on cherit. Le Roy m'a faict demander ce garçon en des termes si debonnaires et si obligeans, que je n'ay peu ni deu m'en deffendre, au jugement de tout le monde. Je vous prie d'asseurer M. vostre Pere et Madame vostre digne Mere de ma tres humble affection a leur seruice, et demeure d'entiere volonté,

Monsieur

Vostre tres humble et tres asseuré seruiteur

© Koninklijke Bibliotheek
KA 49-2, p. 1309
https://resources.huygens.knaw.nl/briefwisselingconstantijnhuygens/brief/nr/6571

Au s
Souli
Pri

© Koninklijke Bibliotheek
KA 49-2, p. 1309
https://resources.huygens.knaw.nl/briefwisselingconstantijnhuygens/brief/nr/6571